



**ASSEMBLEE GENERALE
DU 4 OCTOBRE 2024
BENFELD**

La séance est ouverte à 17h30

Quorum : 22 soit 10 % de 221 membres

14 présents à l'ouverture : Christelle AUDIBERT, Maurice BARTH, Françoise BEAUVARLET, Christophe CAPELLI, Marie-Hélène COULON, Laurent FLECHON, Philippe HOST, Clothilde LECOMPTE, Laurence MISCHLER, Christian ROTH, Franck SIEGRIST, Benoît SZABADI, Jean-Paul VERY, Christine VETIER.

23 pouvoirs : Olivier BANASZAK, Marina GASPARD, Stéphane GERARD, Michaëlle GERARD-TRINIDAD, Gabriel HAUSER, David JACQUET, Jeremy KLAM, Jean LAPIERRE, Ronan LE POHER, Manuel LOFFREDO, Claude MAINPIN, Marie-Hélène METZINGER NICOLAY, Charles MOUGEOT, David MOUROT, Albert OSTERMANN, Roselyne PIERREL, Emmanuel PINA, Alain RAULT, Stéphane RIGOULOT, François SCHIESTEL, Adrienne SIMON-KRZAKALA, Luc SOMLERRE, Jean-Pierre VALENTIN

Rappel Ordre du jour

- 1° Mot d'ouverture du président par Christophe CAPELLI
- 2° Rapport d'activité de la Secrétaire par Laurence MISCHLER
- 3° Rapport financier de la Trésorière par Christelle AUDIBERT
- 4° Vie du national, actualités par Christophe CAPELLI
- 5° Rapport sur les assurances préparé par Gabriel HAUSER
- 6° Communication de la Commission des Aînés préparé par Claude MAINPIN et Sébastien DOUCHE
- 7 Elections
- 8 Questions diverses

1. **Mot d'ouverture du Président**
Christophe CAPELLI

« J'ai reçu les excuses d'un certain nombre de collègues qui regrettent de ne pas avoir pu se libérer mais qui ont pris la précaution de m'adresser leur pouvoir.

Nous disposons ainsi de 23 pouvoirs, ce qui représente, avec celles des 14 présents par cette élection à distance, 37 voix. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.

Mes chers collègues,

Je vous remercie tous d'être venu à Ernstein. J'espère que vous avez apprécié ce programme préparé par Franck, que je remercie pour la qualité des visites. Je remercie les personnes très intéressantes et passionnées qui nous ont accueilli ce jour.

L'autre point marquant de cette année est la visite du site Eclatec à Nancy et celle à venir de la fonderie de GHM à Wassy (initialement prévue en juin, reportée en novembre)

Ces rencontres sont indispensables pour le maintien de notre réseau AITF.

Enfin je rappelle qu'après mise à jour des statuts, cette année est une année d'élection avec renouvellement du comité régional, des membres du bureau et des membres élus au niveau national.

Après cette brève introduction, je vous propose d'aborder le rapport d'activité de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale.

2. **Rapport d'activité**
Rapporteur: Laurence MISCHLER, Secrétaire

➤ **Assemblée Générale 2023 :**

L'Assemblée Générale 2023 s'est déroulée le 6 octobre 2023 à Montbéliard : 12 membres étaient présents et 39 pouvoirs avaient été reçus.

Le rapport d'activités 2022/2023 présenté par Laurence MISCHLER, secrétaire, a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier 2023/2024 tel qu'il a été transmis à la Trésorerie Nationale, a été présenté par la trésorière, Christelle AUDIBERT.

➤ **Représentant de la Section Est**

Pour rappel, Christophe CAPELLI a été élu à la Présidence de la section Est lors de l'assemblée générale du 24 octobre 2022 avec les membres du bureau comme suit :

Présidence	Christophe CAPELLI
Vice-Président	Claude MAINPIN
Vice-Président	Christine VETIER
Vice-Président	Franck SIEGRIST
Vice-Président	Emmanuel PINA
Secrétaire	Laurence MISCHLER
Secrétaire Adjointe	Marie-Hélène COULON
Trésorière	Christelle AUDIBERT
Trésorier Adjoint	Philippe HOST

Cette année est une année de renouvellement complète des membres avec l'élection à venir à la fin de cette assemblée générale.

Il est rappelé l'importance de s'impliquer au sein de notre structure, et est proposé à chacun de réfléchir à la possibilité de proposer son investissement dès maintenant.

Le Comité régional :

Le Comité régional Est compte actuellement 22 membres dont 6 femmes (27%) et 27% de retraités.

AUDIBERT	Christelle
BANASZAK	Olivier
CAPELLI	Christophe
CHAZERAND	Julien
COULON	Marie-Hélène
CRAUSER	Hervé
DOUCHE	Sébastien
GERARD- TRINIDAD	Michaële
HOST	Philippe
HAUSER	Gabriel
LAPIERRE	Jean

MAINPIN	Claude
MASSING	Frédéric
METZINGER-NICOLAY	Marie-Hélène
MICLOT	Philippe
MISCHLER	Laurence
MOUROT	David
PINA	Emmanuel
SANCHEZ	Michel
SIEGRIST	Franck
VALENTIN	Jean-Pierre
VETIER	Christine

➤ **Représentation nationale de la Section Est**

Plusieurs membres de la section Est sont actifs au niveau national :

Conseil d'administration	Christophe CAPELLI Marie-Hélène COULON Suppléants : Franck SIEGRIST Christine VETIER
Secrétariat général	Marie-Hélène COULON jusque décembre 2023
Commission Carrière	Claude MAINPIN (démissionnaire au printemps) Suppléant : Sébastien DOUCHE
Commission des Aînés	Jean-Pierre VALENTIN Suppléant : Gabriel HAUSER
Autres membres de la section présents au Conseil d'Administration	Olivier BANASZAK Maurice BARTH Gabriel HAUSER

Les adhérents actifs de la section Est au niveau national :

- ✓ Olivier Banaszak représente le Comité Technique National ;
- ✓ Maurice Barth chargé de mission Europe et Relations internationales auprès du Président National et animateur du Groupe de Travail « A l'International »
- ✓ Gabriel Hauser est chargé de mission auprès du Président National, animateur de la Mission Assurances ;

Depuis le 6 octobre 2023, la Section régionale Est a été représentée :

- ✓ Au Conseil d'Administration le 9/12/2023 en présentiel, le 19/06/2024 en présentiel à Angers..

Prochain CA le 7/12/24 à Rueil Malmaison.

- ✓ Au Bureau National : le 8/12/2023 Rueil Malmaison.

Prochains BN le 6/12/24 en présentiel à Rueil Malmaison.

- ✓ La Commission des Aînés s'est réunie les 29 novembre 2023 au siège de la MNT à Paris (14 présents dont pour L'Est Claude MAINPIN (animateur) et Jean-Pierre VALENTIN (représentant titulaire) et 20 06 2024 au Centre des Congrès Jean Monnier à Angers: 24 présents dont, pour l'Est, Claude MAINPIN (animateur), Jean-Pierre VALENTIN (représentant titulaire), Gabriel HAUSER (représentant suppléant)
- ✓ La Commission Carrière désormais ComCARH s'est réunie le 8 décembre 2023 à Rueil Malmaison et les 21 novembre 2023 et 2 avril 2024 en visio conférence ainsi que les 19 et 20/06/2024 en présentiel (ateliers) lors des RNIT à Angers,

Une ComCARH était prévue en visio le 12/09/2024, elle a été décalée par Laurent Argueyrolles (animateur) et aura sans doute lieu courant octobre puis en présentiel en décembre prochain,

- ✓ La commission Assurance se réunit une fois par mois en visio, 3 fois par an en présentiel (a minima aux RNIT, en décembre au CA et en octobre avec l'assureur).
- ✓ La commission communication (Marie-Hélène METZINGER-NICOLAY référente section Est) existe depuis quelques mois et est animée par Virginie Villemin. Il y a eu une réunion d'installation le 3 avril 2024, une réunion le 4 juillet, toutes deux en visioconférence. La prochaine est prévue le 21 octobre 2024.

Réunions du Comité Régional :

Le **Comité Régional** s'est réuni 3 fois depuis la dernière AG :

- ✓ le 25 janvier 2024 en visioconférence pour préparer l'année 2024 ;
- ✓ le 15 février 2024 en visioconférence pour préparer les rencontres techniques de 2024 ;
- ✓ le 8 juillet 2024 en visioconférence pour finaliser la rencontre régionale.

Ces réunions avaient principalement pour objectif :

- de préparer l'année 2024
- de voir comment redynamiser la section Est,
- d'organiser a minima une rencontre régionale de la section Est (ce jour à Erstein).

Congrès Régional 2024 :

Le congrès régional en cours ici à Erstein.

Rappel du programme technique

- Accueil régional « Ill et Canaux », parc du Murgiessen RD426 à 67150 Erstein
- Matinée : présentation des activités du service, chargé de la gestion de la rivière Ill, entre Colmar (aval) et Strasbourg (amont) et particulièrement la protection contre les crues en Plaine d'Alsace, mais aussi de la remise en service d'une section du canal du Rhône au Rhin (pour proposer une continuité touristique de Strasbourg à Colmar), visite du barrage de la Steinsau, principal ouvrage de protection contre les crues de la ville d'Erstein et de l'Eurométropole de Strasbourg

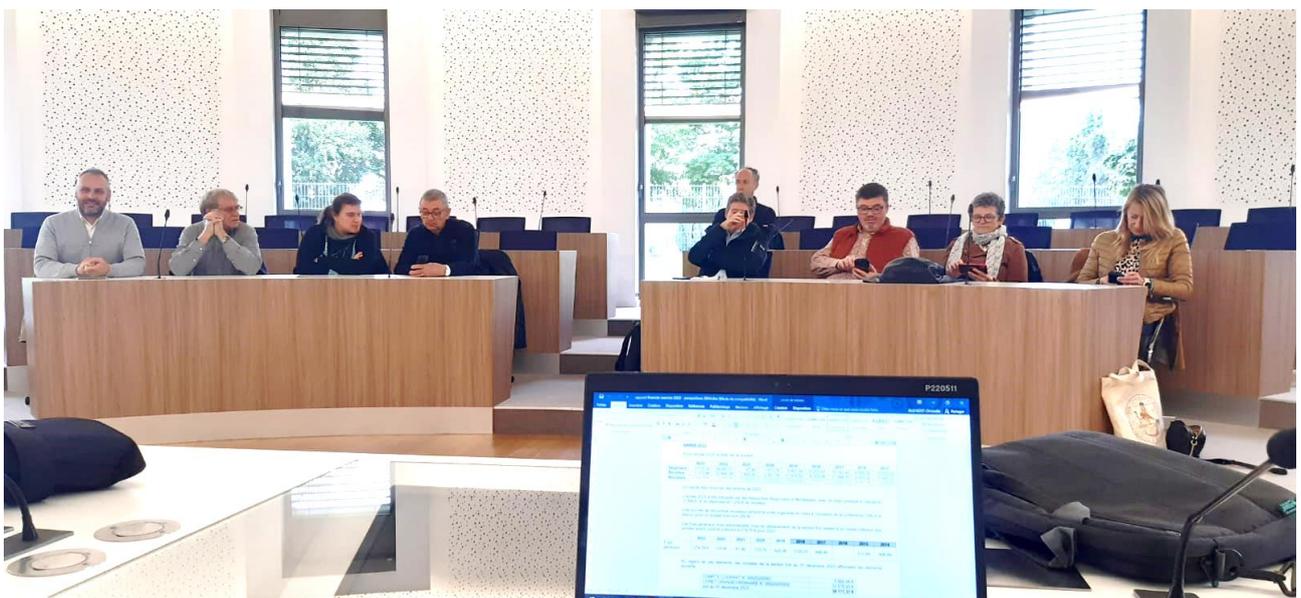




- 14h00 Accueil par le SDEA (syndicat de l'eau et de l'assainissement d'Alsace-Moselle) à
- Visite de la nouvelle station d'épuration de Benfeld-Herbsheim.



- 17h30 Assemblée générale de la Section Est



Il a été décidé afin que venir pour cette journée ne soient pas un frein pour chacun des membres qu'exceptionnellement, cette journée était intégralement financée par la section Est de l'AITF.

Journée technique 2024 :

Le vendredi 5 avril 2024, l'entreprise Eclatec à Maxéville a accueilli l'AITF pour présenter son usine avec visite de site le matin et présentation technique de l'éclairage public l'après-midi.

L'AITF remercie Eclatec pour cet accueil chaleureux et Philippe HOST pour son organisation.



Nombre d'adhérents :

Au 4 octobre 2024, la Section Est compte 53 adhérentes et 168 adhérents
 Au 6 octobre 2023, la Section Est comptait 51 adhérentes et 183 adhérents.

Soit, pour le bilan depuis la dernière Assemblée générale : 13 membres de moins.

Il convient de noter des radiations en raison de cotisations non régularisées après rappels. Il semblerait qu'il y ait eu pour certains des problèmes au moment du paiement. **Il conviendrait de relancer en expliquant l'intérêt du prélèvement automatique.**

Il est rappelé l'importance de cotiser dès le début de l'année pour ceux qui ne sont pas en prélèvement auto car l'assurance vérifie les dates de cotisation.

D'autre part, merci à chacun de vérifier l'adresse mail mentionnée dans son profil. En effet, nous ne pouvons intervenir en cas de modification. Vous seul avez accès à votre compte.

Nous accueillons 8 nouveaux adhérents depuis la dernière AG :

NOM	Prénom	Collectivité
GEOFFRAY	Marie	CC du Bassin de Pompey
GRANDMOUGIN	Guillaume	CU Grand Besançon Métropole
KRAEMER	Mireille	Eurométropole de Strasbourg
MENNECIER	Matthias	CU Grand Besançon Métropole
PIERREL	Roselyne	Département de Meurthe-et-Moselle
RAULT	Alain	Saint-Nicolas-de-Port
RAVET	Andrée-Anne	Remiremont
ROEDEL	Dominique	Riedisheim

Le Président demande s'il y a des questions à propos du rapport d'activité et fait voter l'Assemblée Générale :

1. Contre : 0
2. Abstention : 0
3. Pour : 37

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie Laurence MISCHLER

3. Rapport financier

Rapporteur : Christelle AUDIBERT, Trésorière

La trésorière, Christelle Audibert, présente le rapport financier de l'exercice 2023 et les prévisions 2024.

Petit rappel préalable, les règles comptables au sein de l'AITF ne donnent plus aux AG Régionales d'automne la responsabilité de donner quitus au trésorier. Les règles budgétaires sont vérifiées trimestriellement, et le journal comptable arrêté au 31 décembre de l'année, avec ses pièces comptables justificatives est transmis au Trésorier Général de l'AITF. Un expert-comptable missionné par l'AITF de la Société ALPES AUDIT valide les comptes nationaux.

ANNEE 2023

Pour l'année 2023, le bilan est le suivant :

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Dépenses	2 515,34	24 940,07	47,90	1 511,75	6 497,54	12 255,47	10 142,40	9 595,56	15 532,63	16 407,38
Recettes	1 172,86	22 646,28	1 830,92	2 551,18	11 914,52	6 325,36	11 994,50	2 693,32	17 480,52	11 257,76
Résultats	-1 342,48 €	-2 293,79	+1 783,02	+1 039,43	+5 416,98	-5 930,11	+1 852,10	-6 902,24	+ 2 307,89	-5 149,62

Un rapide bilan financier des actions de 2023 :

L'année 2023 a été marquée par les Rencontres Régionales à Montbéliard, avec un bilan presque à l'équilibre (1 394,81 € de dépenses et 1 250 € de recettes).

Une journée de rencontres nouveaux adhérents a été organisée en mars à l'occasion de la conférence CINOV à Nancy (pour un budget d'environ 250 €).

Les frais généraux (frais administratifs, frais de déplacement) de la section Est restent à un niveau inférieur aux années avant covid et s'élèvent à 274,76 € pour 2023.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Frais généraux	274,76 €	124,90	47,90	133,70	525,06	1159,25	998,90		510,64	906,69

Au regard de ces éléments, les comptes de la section Est au 31 décembre 2023 affichaient les éléments suivants :

COMPTE COURANT N° 00020205501	5 600,44 €
LIVRET ORANGE/ORDINAIRE N° 00020205502	33 576,93 €
soit au 31 décembre 2023	39 177,37 €

Les intérêts 2023 du livret se sont maintenus à 3,35 €.

Globalement sur l'ensemble des comptes, l'actif est :

DATE	MONTANT	EVOLUTION
au 31.12.2003	30 900 €	-3,4%
au 31.12.2004	34 435 €	11,4%
au 31.12.2005	38 559 €	12,0%
au 31.12.2006	38 694 €	0,4%
au 31.12.2007	43 524 €	12,5%
au 31.12.2008	42 144 €	-3,2%
au 31.12.2009	52 535 €	24,7%
au 31.12.2010	42 955 €	-18,2%
au 31.12.2011	41 916 €	-2,4%
au 31.12.2012	41 020 €	-2,1%
au 31.12.2013	42 876 €	4,5%
au 31.12.2014	37 844 €	-11,7%
au 31.12.2015	44 983 €	18,9%
au 31.12.2016	38 247 €	-15,0%
au 31.12.2017	40 208 €	5,1%
au 31.12.2018	34 387 €	-14,5%
au 31.12.2019	39 978 €	16,3%
au 31.12.2020	41 021 €	2,6%
au 31.12.2021	42 804 €	4,35%
au 31.12.2022	40 513 €	-5,35%
au 31.12.2023	39 177 €	-3,3%

Les recettes : Elles sont constituées par les versements du national qui réalise deux versements annuels qui correspondent à 6% du montant des cotisations pour 2023 (= 1 618,38 € soit 52€ de plus).

A noter : le 2^e versement 2023 (815,52€) a été reçu sur le compte en janvier 2024 et n'apparaît donc pas dans le bilan 2023.

PREVISIONS 2024

Au 1^{er} Octobre 2024, les comptes de la section sont de :

COMPTE COURANT N° 00069450540 *	+ 7 335,14 €
LIVRET ORANGE/ORDINAIRE N° 00069450504	+ 33 576,93 €
soit au 1 ^{er} Octobre 2024	+ 40 912,07 €

< | Comptes & Contrats



Situation au mardi 1 octobre 2024

Comptes courants

COMPTE COURANT ASSOCIATION >
AITF SECTION EST - 06124 000202055 01

+7 335,14 EUR



Épargne

Livrets et comptes d'épargne

LIVRET ORDINAIRE >
AITF SECTION EST - 06124 000202055 02

+33 576,93 EUR



PERSPECTIVES fin d'année 2024

Sur l'année 2024, une activité est engagée avec la tenue des RRIT à Erstein. D'autres projets de journées techniques ont été évoqués et pourraient se réaliser dans les mois à venir (journée technique à WASSY pour la visite de l'usine GHM).

Le budget de la section dépend essentiellement des actions conduites. Chacun est invité s'il le souhaite à proposer des journées techniques (un sujet théorique le matin et visite de terrain l'après-midi par exemple).

Le Président demande s'il y a des questions relatives à ce rapport financier. Il n'y a pas de question. C'est l'assemblée générale nationale qui approuve les comptes de l'AITF incluant ceux des sections régionales. Il n'y a donc pas de vote.

Le Président remercie Christelle AUDIBERT pour ce travail.

4. Vie du national, actualités

✓ RNIT 2024

Les RNIT se sont déroulés à Angers les 20 et 21 juin 2024. Le thème « Adaptation des compétences des ingénieurs et transformation écologique ».

Les RNIT 2025 se dérouleront à Toulouse, thème non défini pour le moment

✓ Autres informations

Peu de communication cette année. La Commission Communication va devoir reprendre cette absence.

Il semblerait qu'il y ait une baisse d'activité des groupes de travail. Ceci peut s'expliquer par la concurrence d'autres structures dans des domaines spécifiques comme pour l'eau/ l'assainissement, les déchets...

✓ Evolution future

Le constat reste malheureusement une perte des membres des adhérents de l'ordre de 10% ce qui entraîne une remise en question de l'adhésion à la revue Techni-Cités par effet de seuil en dessous des 3 500 adhérents prévus au contrat.

Rappel des propositions de la section Est pour maintenir l'attractivité

Au regard des avantages des conventions de la section Est avec l'INET et le CNFPT, les membres de la section Est souhaitent que ce partenariat se poursuive. Celui-ci permet de pouvoir maintenir la venue des adhérents aux journées régionales et journées techniques avec la possibilité de l'intégrer en journée de formation. Ceci permet aussi à des personnes non adhérentes de venir à ces journées et, peut-être, d'adhérer.

Autres propositions : il faudrait envisager d'inviter lors de nos journées techniques les membres de l'ATTF, dans la même problématique mais avec des membres pouvant être intéressés par les mêmes domaines.

4.1. Rappel sur les assurances préparé par Gabriel HAUSER rapporté par

LA MISSION ASSURANCES DE L'AITF ET LES CONTRATS SOUSCRITS A LA SMACL ASSURANCES :

L'AITF offre diverses prestations à ses adhérents, et, entre autres, en cas de besoin, les garanties souscrites par l'AITF auprès de SMACL Assurances dans le cadre d'un contrat de groupe.

Notre contrat de protection juridique a pour objet d'assurer la défense de tous les adhérent.e.s dans leur.s litige.s professionnel.s, s'ils sont à jour de leurs cotisations lors des faits générateurs ET déclencheurs, devant les tribunaux et instances juridictionnelles.

Tout d'abord :

Il est important de préciser que les garanties incluses dans notre cotisation AITF concernent l'Information Juridique et à la Protection Juridique dans le cadre du contrat passé avec la SMACL Assurances, et les risques découlant de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics.

C'est également :

SMACL Assurances qui assure l'AITF et ses acteurs bénévoles en Responsabilité Civile, ainsi que les locaux que l'AITF est amenée à occuper pour ses réunions et manifestations ou journées techniques, les attestations annuelles RC sont présentes sur site AITF – onglet assurances.

Quelques précisions importantes :

1 – l'information juridique

Une convention "INFORMATION JURIDIQUE" est incluse aux garanties contractées par l'AITF auprès de la SAM SMACL Assurances depuis 2018. Le service d'information juridique a vocation à apporter réponse à toutes vos interrogations juridiques, y compris pour étayer son dossier de contentieux.

Le service d'information juridique est assuré par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

L'information juridique se demande par écrit à la Mission Assurances de l'AITF à l'aide d'un formulaire (en ligne sur site AITF ou en le sollicitant à la Mission Assurance). Cette demande doit être envoyée par mail à la Mission Assurances : mission-assurances@aitf.fr.

2 – la protection juridique

La garantie protection juridique vise à défendre TOUS les litiges et intérêts des carrières des adhérents AITF mis en cause au titre de leur fonction, de leurs missions, ou devant exercer un recours pour la réparation de dommages subis dans le cadre de leur fonction (y compris les litiges découlant de de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 = réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics).

Cette garantie est de droit pour les seul.e.s adhérent.e.s à jour de leurs cotisations après délai probatoire appliqué aux dates d'adhésion ou de ré-adhésion.

La prise en charge d'un litige ne peut être effective que si le litige naît dans la carrière de l'adhérent avec une adhésion antérieure aux faits litigieux. Vouloir bénéficier d'une protection juridique pour un litige existant au moment de l'adhésion sera refusé, en application du Code des Assurances.

Il est également rappelé que le contrat de protection juridique ne prévoit pas l'accès aux conseils juridiques d'un avocat sans litige engageant une procédure.

Il est donc important de ne pas s'engager dans une procédure sans l'accord de la Protection Juridique de notre assureur, et réceptionné la référence de dossier et l'accord de l'assureur.

La Protection Juridique se demande par écrit à la Mission Assurances de l'AITF à l'aide d'un formulaire spécifique (en ligne sur site AITF ou en le sollicitant à la Mission Assurance). Cette demande doit être envoyée impérativement par écrit (par mail) à la Mission Assurances : mission-assurances@aitf.fr.

3 – la garantie perte de revenus / pertes financières

En cas de suspension de fonction, de radiation contestée, pour raisons disciplinaires ou judiciaire, et en cas de fin de détachement sur un emploi fonctionnel, les titulaires sur emploi fonctionnel, les titulaires sur emploi non fonctionnel et les Ingénieurs en détachement sont concernés par ces garanties de "perte de revenus et perte financière". Mais la décision administrative doit relever de la seule volonté de l'autorité, donc ne relever ni de faute personnelle, ni de choix à volonté.s partagée.s.

Mêmes conditions de demande que la Protection Juridique.

4 – la garantie responsabilité civile / dommages corporels

La garantie responsabilité civile / dommages corporels couvre notamment :

- la personne morale sociétaire, l'AITF
- ses représentants légaux ou statutaires
- ses préposés et chargés de mission
- les membres adhérents de la personne morale sociétaire participant aux activités garanties
- les collaborateurs et aides bénévoles prônant leurs concours aux activités de l'AITF
- les personnes, mineures ou majeures, placées sous la garde ou la surveillance de l'AITF.

mais aussi l'ingénieur.e adhérent.e visé par un recours pour dédommagement par un tiers dans un dossier qu'il a traité dans le cadre de ses activités professionnelles.

Sont également assurés en RC et dommages corporels, toutes les personnes (notamment collaborateurs et aides bénévoles) prônant occasionnellement et gratuitement leur concours à la personne morale sociétaire, pour les activités que celle-ci organise, anime ou surveille, ou pour les services qu'elle administre, gère ou exploite.

Mêmes conditions de demande que la Protection Juridique.

5 – les exclusions à nos garanties de responsabilité civile de protection juridique

Les exclusions découlent des réglementations en vigueur.

Comme dans tous les contrats respectant le Code des Assurances il faut savoir qu'en cas de faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré adhérent, les droits aux garanties sont notablement modifiés voire supprimés.

Il en est de même pour les amendes, car une amende publique n'est pas assurable, et ce point peut être important dans le cadre de la réforme du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics.

NOTE GENERALE RELATIVE A L'APPLICATION DES GARANTIES :

C'est auprès de la "MISSION ASSURANCES" de l'AITF que les adhérents à jour de leurs cotisations doivent adresser, par écrit (mail) leur(s) demande(s) motivée(s) d'information juridique et/ou de protection juridique motivée(s) pour bénéficier des garanties souscrites par l'AITF. Une seule adresse mail : mission-assurances@aitf.fr.

SOLLICITATIONS DE PROTECTION JURIDIQUE EN 2023 :

L'année 2023 a permis à la Mission Assurances de développer une méthodologie et une organisation de travail avec présence continue assurée par une permanence hebdomadaire à tour de rôle, autour des 4 bénévoles (Véronique MATHIAS, Alain TOUZOT, Bernard LE FLOCH et Gabriel HAUSER), pour mieux répondre à l'ensemble des demandeurs, avec plus de personnalisation et d'échanges (seules absences annuelles, les 2 semaines : a entre Noël et Nouvel An – et b la semaine des RNIT).

En 2023, 70 dossiers ont été traités, dont 47 nouveaux dossiers transmis à la Protection Juridique, contre 79 sollicitations en 2022 et 70 sollicitations en 2021 (et contre 65 en 2020, 66 en 2019, 62 en 2018 et 36 en 2017)

et 3 dossiers antérieurs à 2022 ont eu des suites complémentaires en 2023.

Par ailleurs de nombreux échanges par messagerie ou par téléphone ont été comptabilisés, et 16 échanges ont été arbitrés avec la ComCarh.

Il est à noter que les litiges soulignent une forte augmentation des violences morales dans les actions hiérarchiques à l'encontre des victimes, et de fait nécessitent des échanges sortant largement du cadre de l'activité de protection juridique.

Toutes les demandes « classiques » représentent, selon le dossier où l'humain domine, après une vérification de l'adhésion et des droits de chaque demandeur, des échanges avec l'adhérent et l'assureur, et des entretiens téléphoniques pour des échanges relatifs aux atteintes morales, aux pertes de repère.

Pour les dossiers les plus complexes ces échanges sont bien plus nombreux et peuvent nécessiter un soutien psychologique.

Dans ce contexte, l'écoute de nos collègues en difficulté est vraiment primordiale car, très souvent, ils n'ont personne à qui se confier y compris dans leur propre collectivité. Donc les accompagner et être à l'écoute est essentiel. En témoignent les nombreux remerciements que nous recevons. Il faut aussi souligner que les membres de la mission assurances ont une longue expérience professionnelle, cela facilite les entretiens et les échanges pour mieux appréhender leurs questions et interrogations.

5. Elections

Comme indiqué précédemment, cette année est une année d'élection pour laquelle les membres seront élus pour 3 ans reconductibles 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2025 à la suite du changement des statuts et du règlement intérieur.

⇒ Election des représentants de la Section Est

Pour rappel, Christophe CAPELLI a été élu à la Présidence de la section Est lors de l'assemblée générale du 24 octobre 2022.

C'est à l'Assemblée Générale de voter pour :

- le Comité régional dans son entièreté La liste complète des membres du CR doit être soumise au vote.
- le 2^{ème} titulaire et les 2 suppléants au CA, Conseil d'Administration
- le titulaire et le suppléant à la Commission des Aînés
- le titulaire et le suppléant à la Commission Carrières

Suite à l'AG, le Comité régional élit en son sein :

- le Président de section qui est de droit le 1^{er} titulaire pour la section au CA
- le secrétaire et possiblement le secrétaire adjoint
- le trésorier et possiblement le trésorier adjoint

Le Président désignera ensuite le représentant de la section à la Commission Communication.

Tous les mandats sont pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Le Comité régional :

Les membres qui ont souhaité se présenter au Comité Régional sont :

AUDIBERT	Christelle
BARTH	Maurice
BEAUVARLET	Françoise
CAPELLI	Christophe
COULON	Marie-Hélène
DOUCHE	Sébastien
HOST	Philippe
HAUSER	Gabriel

LAPIERRE	Jean
MAINPIN	Claude
METZINGER-NICOLAY	Marie-Hélène
MISCHLER	Laurence
SZABADI	Benoît
SIEGRIST	Franck
VALENTIN	Jean-Pierre
VETIER	Christine

(en gras les anciens présidents de la section)

Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 37

Les 16 membres ci-dessus sont élus au Comité régional pour 3 ans à compter du 1er janvier 2025.

⇒ **Election du bureau régional :**

Les membres du bureau régional sont élus par les membres du comité régional soit 15 votants en l'absence d'un pouvoir.

➤ **Le Président**

PRESIDENCE : il fait appel aux candidatures :

Est candidat : Christophe CAPELLI

IL est fait appel à d'autres candidatures : il n'y a aucune autre candidature. L'Assemblée Générale procède au vote :

Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 15

Christophe CAPELLI est élu président de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Christophe CAPELLI fait procéder aux élections aux différents postes du Bureau régional

VICE-PRESIDENCES : il fait appel aux candidatures à la Vice- Présidence :

Les Vice-Présidents actuels sont :

- ✓ Claude MAINPIN
- ✓ Franck SIEGRIST
- ✓ Christine VETIER

Il fait appel à d'autres candidatures :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Claude MAINPIN, Franck SIEGRIST et Christine VETIER sont élus vice-président.e.s de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

SECRETARIAT: Il est proposé la candidature de Laurence MISCHLER au poste de Secrétaire.

Il est fait appel à d'autres candidatures : il n'y a aucune autre candidature.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Laurence MISCHLER est élue secrétaire de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

SECRETARIAT ADJOINT : Il est proposé la candidature de Marie-Hélène COULON au poste de Secrétaire Adjointe.

Il est fait appel à d'autres candidatures : il n'y a aucune autre candidature.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Marie-Hélène COULON est élue secrétaire adjointe de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

TRESORIER : Il est proposé la candidature de Christelle AUDIBERT au poste de Trésorière.

Il est fait appel à d'autres candidatures : il n'y a aucune autre candidature.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Christelle AUDIBERT est élue trésorière de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

TRESORIER ADJOINT: Il est proposé la candidature de Philippe HOST au poste de Trésorier Adjoint

Il est fait appel à d'autres candidatures : il n'y a aucune autre candidature.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Philippe HOST est élu trésorier adjoint de la Section régionale Est pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

⇒ **Election des représentants de la section au Conseil d'Administration National :**

Les représentants au Conseil d'Administration (1 titulaire ; 2 suppléants)

Le Conseil d'Administration est composé du Président national sortant, des anciens présidents et premiers vice-présidents nationaux non retraités, de 8 membres élus par l'ensemble des adhérents par un scrutin national, de 4 représentants du Comité Technique National représentant les groupes de travail nationaux, de chargés de missions auprès du Président National et de représentants de chacune des 14 Sections régionales désignés par les assemblées générales régionales.

Les représentants régionaux au Conseil d'Administration sont élus parmi les membres non retraités. Le (la) Président(e) est membre de droit titulaire.

Les candidat(e)s sont :

- Titulaire : Franck SIEGRIST
- Suppléant(e) : Philippe HOST
- Suppléant(e) : Marie-Hélène COULON

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 37

Christophe CAPELLI, Franck SIEGRIST, Philippe HOST et Marie-Hélène COULON sont élus au Conseil d'administration pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les représentants à la ComCAR.

Les représentants régionaux à la commission carrière sont élus parmi les membres non retraités.

Les candidat(e)s sont :

- Titulaire : Philippe HOST
- Suppléant(e) : Sébastien DOUCHE
- Suppléant(e) : -

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 37

Philippe HOST et Sébastien DOUCHE sont élus à la ComCAR pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les représentants à la Commission des aînés

Les candidats au poste des représentants régionaux à la Commission des aînés sont ..

Les candidat(e)s sont :

- Titulaire : Claude MAINPIN et Maurice BARTH
- Suppléant(e) :
- Suppléant(e) :

Il est proposé de voter à bulletin secret.

- Claude MAINPIN : 9 voix
- Maurice BARTH : 28 voix

Maurice BARTH est élu titulaire à la Commissions des aînés pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.
Il sera proposé à Claude MAINPIN d'être suppléant.

Le représentant à la Commission Communication :

Le président nomme Marie-Hélène METZINGER-NICOLAY à la commission communication.

➤ **Représentation nationale de la Section Est**

Conseil d'administration	Christophe CAPELLI Philippe HOST Suppléants : Franck SIEGRIST Marie-Hélène COULON
Commission Carrière	Philippe HOST Suppléant : Sébastien DOUCHE
Commission des Aînés	Maurice BARTH Suppléant : pas de suppléant
Commission Communication	Marie-Hélène METZINGER NICOLAY

Rappel des délégués départementaux :

Le rôle des délégués départementaux est de relayer les informations auprès des adhérents de leur département et de promouvoir l'Association pour y faire adhérer de nouveaux collègues.

25 Doubs :	Françoise BEAUVARLET
54 Meurthe et Moselle :	Christine VETIER
55 Meuse :	
57 Moselle& /67 Bas Rhin :	Philippe HOST
68 Haut-Rhin :	Céline PEREZ
70 Haute-Saône :	Martial MAITRE
88 Vosges :	
90 Territoire de Belfort :	

Pour les départements dépourvus de délégués départementaux, une action spécifique sera à mettre en place pour les y identifier.

6. Divers : les prévisions 2024-2025

Chaque membre présent approuve le format d'une journée telle qu'aujourd'hui.

Conscient qu'il est difficile pour tous de se libérer, il est proposé de reprendre le format de journée technique couplé ou non avec l'assemblée générale afin de pouvoir redynamiser l'association et montrer à chacun l'importance de rencontre physique autour d'un thème, de comprendre l'importance du réseau et de pouvoir, pour certains, devenir « mentors » pour les nouveaux adhérents.

Il est préconisé de reprendre contact avec la CNFPT pour faire découvrir l'association lors des congrès régionaux et un contact sera pris avec l'ATTF et le SNDG pour voir comment les associer.

Les propositions de rencontres 2024 sont les suivantes :

- 4^{ème} trimestre : visite de la fonderie GHM (éclairage public) à Wassy (52) avec Christophe CAPELLI
- Un appel à candidature est ouvert pour l'organisation du congrès régional en Septembre / octobre 2025 .

Chacun est libre de faire de nouvelles propositions pour permettre de faire vivre notre association et créer des liens importants pour chacun d'entre nous dans la réussite de nos projets professionnels et aussi dans la vie des retraités de l'association.

Clôture

Christophe CAPELLI remercie chacun pour sa participation et propose de clore cette soirée par le repas prévu au restaurant.

Fin de l'Assemblée Générale à 19h00